

binière. Son successeur fut le Rév. M. Prime Girard, aujourd'hui décédé, qui en fut le curé de 1863 à 1871. Le Rév. M. F. X. Déage, aujourd'hui curé de Notre-Dame de Laterrière, en fut le troisième curé, de 1871 à 1878. En 1878 le Rév. M. J. E. Lizotte remplaça le Rév. M. Délage.

Voici quelques détails qui nous sont fournis par M. le Dr N. E. Dionne, touchant cette paroisse :

“ La population actuelle de Roberval, au recensement fait par le Rév. M. Lizotte, ce printemps, est de 1800 âmes distribuées en 262 familles. A part de trois familles françaises, MM. de la Boissière, de Virgile et et de La Rue, et de trois anglaises dont les chefs sont agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toutes les autres sont canadiennes françaises, originant des comtés de Kamouraska, Charlevoix, de Montmorency et de Québec. M. de la Boissière est probablement le seul parmi les Français établis à Roberval qui persévérera. M. de LaRue est absent depuis un an, et M. de Virgile doit venir résider à Québec pour y séjourner temporairement, nous dit-on.

“ Cette paroisse comprend trois cantons : Roberval, Charlevoix et Ouatchouan. Dans ce dernier canton se trouve la Réserve des Sauvages. Il y a encore une quantité de terrains non colonisés ; le champ est vaste pour l'agriculture, sans compter les avantages que peut offrir la voie ferrée qui se trouve à proximité.

“ Nous croyons qu'un bel avenir est réservé à Notre-Dame du Lac St-Jean. Comme place d'eau, il n'est pas guère possible de faire un meilleur choix. Partout sur le rivage on aperçoit une couche de sable le plus fin qui s'étend jusqu'à une bonne distance. L'eau n'est pas généralement froide, vu qu'elle se réchauffe facilement sous les rayons du soleil qu'elle absorbe en partie. La réflexion de la chaleur sur ce vaste miroir a pour effet de réchauffer la température autour du Lac. Ce phénomène physique explique un peu pourquoi il fait généralement un peu plus chaud là-bas qu'au sud des Laurentides.

“ Une autre considération, c'est qu'aujourd'hui, avec nos facilités de communication, le touriste pourra s'a donner aux plaisirs de la pêche et de la chasse sans qu'il lui en coûte beaucoup. Les lacs sont légion dans ces égards et tous sont poissonneux ; on peut en dire autant des rivières qui abondent dans ces parages....”

Nous regrettons que le court temps laissé à notre disposition ne nous permette pas de visiter les importantes paroisses de St Louis, St Jérôme, Alma et Notre Dame d'Hébertville que le très révérend M. N. T. Hébert a ouvert à la colonisation, avec le concours de la société de colonisation des comtés l'Islet et Kamouraska. Ce zélé apôtre de la colonisation peut être fier de son œuvre qui a pris de si importantes ramifications. Il n'en pouvait être autrement à l'égard d'une œuvre mise sous la protection de la Croix, dès son début. C'est aux cultivateurs du Lac St Jean de faire fructifier cette nouvelle région agricole ouverte à la colonisation par un prêtre zélé qui ne s'est pas épargné pour doter son pays d'un grenier de production qui ne pourra que s'agrandir.

Courage, amis cultivateurs. L'un des nôtres, M. le Dr Dionne, vous donne l'assurance que vous ne serez pas seuls à accomplir cette œuvre patriotique : outre l'appui que vous ne manquerez pas de recevoir de la

part de nos gouvernants à Ottawa et à Québec, la presse se fera l'écho constant de vos besoins et ce sera pour elle un devoir de faire connaître la vallée du Lac St Jean afin que vous soyez légion aux défrichements des terres.—M. le Dr Dionne nous en donne la marche. Voici ce qu'il écrit dans son rapport d'excursion :

“ Jetons encore quelques notes sur le pays où nous venons de passer deux agréables journées. Parlons un peu du Lac St-Jean dont il a été dit tant de choses qu'il serait presque téméraire d'entreprendre sans tomber dans des redites. Nous croirions cependant manquer à notre devoir vis-à-vis la compagnie du chemin de fer du Lac St Jean et la population du Lac, si nous ne faisons pas connaître sous son vrai jour les avantages qu'offre à la colonisation le territoire qu'elle habite. Une minime partie de cette vaste région est actuellement sous culture. Des cantons entiers n'ont pas encore connu la hache du défricheur. Que faut-il faire pour changer la face des choses ? Tout le monde, ministres, députés, journalistes, s'écrient d'une voix commune : COLONISONS ! COLONISONS !

“ Pour arriver à ce résultat, il faut offrir au cultivateur, au fils de cultivateur, des avantages réels, tangibles. L'ouverture d'un chemin de fer à travers les montagnes et les forêts qui séparent le Saint Laurent du Lac St-Jean est un événement de grande importance pour le futur colon. Sans chemin de fer, ce pays est condamné à un état de stagnation presque complet. Plusieurs cultivateurs parlaient déjà de s'expatrier. Aujourd'hui ils refouleront au plus intime de leur être cette idée néfaste. Car ils ont chez eux ce qu'ils ne trouveront pas ailleurs : des terres fertiles et un débouché pour leurs produits. En donnant à nos compatriotes des détails sur chacun des cantons qui bordent le lac, nous espérons les persuader qu'il vaut infiniment mieux pour eux aller planter leurs tentes dans cette partie de notre province que de vouloir tenter fortune aux Etats-Unis, ou au Manitoba et au Nord-Ouest.

“ Le Saguenay et le Lac St Jean, ont des titres spéciaux à notre considération. Colonisés tous deux par des pionniers Canadiens-Français, ils doivent rester Français. Le jour n'est peut-être pas éloigné où nous parviendrons à diriger vers cette *Terre promise* la population flottante des grands centres, ainsi que plusieurs de nos compatriotes réfugiés aux Etats-Unis. Alors nous pourrions pronostiquer une nouvelle ère de prospérité : à notre grandeur matérielle comme Canadiens-Français dans notre province viendra se joindre une force morale dont nous ne pouvons pas calculer aujourd'hui toute l'étendue. L'ancien *Royaume du Saguenay* reprendra l'appellation sous laquelle on le désignait du temps de Cartier.”

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DE L'AVOINE.

Engrais et amendements qui conviennent à l'avoine.— On fume rarement les avoines de peur qu'elles ne versent ; elles profitent de l'excédant d'engrais laissé par les récoltes précédentes. On est dans l'usage, par exemple, de ne point fumer la terre dans laquelle on sème de l'avoine après le blé, car elle profite des